

Motion au Conseil Communautaire du 21 mars 2003
Le TGV Rhin-Rhône est un atout majeur pour notre région,
sa mise en chantier en 2004 est techniquement possible

Rapporteur : M. Le Président

L'audit sur les grandes infrastructures de transports demandé par le gouvernement, et qui sera soumis au débat parlementaire le 13 mai prochain, confirme que le TGV Rhin-Rhône est aujourd'hui le projet de liaisons à grande vitesse le plus avancé et qu'il figure parmi les plus rentables.

Cependant, il n'est pas apprécié dans sa dynamique d'ensemble et son délai de réalisation est repoussé.

En effet, la branche Est de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône (de Mulhouse à Dijon-Genlis) serait retardée, malgré le stade très avancé des procédures. Les travaux ne seraient pas engagés avant 3 à 4 ans, pour une mise en service vers 2010/2011. La branche Sud, quant à elle, n'est pas étudiée et sa réalisation ne devrait, en tout état de cause, pas intervenir avant 2020, malgré son intérêt pour le fret.

Notre projet est aujourd'hui classé au même niveau que le projet de TGV Sud-Europe-Atlantique pour lequel l'audit recommande d'emblée la réalisation totale. Ce projet bénéficierait d'une accélération des études et l'enchaînement immédiat des deux phases de réalisation. Le début des travaux serait envisagé pour 2008 avec une mise en service en 2013 (1ère phase) et 2016 (achèvement de la 2^{ème} phase).

S'il faut souhaiter la réalisation de ces deux projets et ne pas les opposer, chacun ayant un intérêt pour l'aménagement du territoire national et pour les liaisons européennes, les élus du Grand Besançon demandent que la mise en chantier du TGV Rhin-Rhône intervienne comme convenu en 2004/2005. En effet, notre projet est techniquement prêt.

Même si cet audit constitue des préconisations qui n'engagent pas le gouvernement, tout laisse penser que celui-ci en suivra les conclusions.

Pour la CAGB, le TGV Rhin-Rhône figure parmi les infrastructures de communication prioritaires retenues dans le Projet et le Contrat d'agglomération du Grand Besançon. Pour la réalisation de ce projet majeur, la CAGB a étendu ses compétences statutaires afin de participer, avec ses partenaires, à son financement.

C'est pourquoi, les délégués communautaires, en réaffirmant l'intérêt du TGV Rhin-Rhône dans l'ensemble de son tracé, projet réellement décentralisateur et enjeu majeur pour le développement économique de l'axe Rhin-Rhône qui mettra en relation Francfort et Barcelone, demandent :

- **que les parlementaires de Franche Comté et du Grand Est de la France prennent toute initiative en faveur de ce projet,**
- **qu'ils relaient leur position au parlement à l'occasion du débat qui s'instaurera, puis auprès du gouvernement qui décidera au final de la date de mise en chantier de ce projet.**

- Et donnent mandat au Président de la CAGB pour mettre en place les actions de mobilisation des collectivités locales et territoriales nécessaires à la réalisation du TGV Rhin-Rhône.

A la majorité et 8 voix contre, le Conseil de Communauté adopte la motion.

Pour extrait conforme,

Le Président